

La bourse du travail d'Aubervilliers doit vivre !

Le jeudi 28 septembre, la maire d'Aubervilliers annonçait en conseil municipal nonchalamment la fermeture de la bourse du travail de la ville. Elle n'avait alors pas pris attache avec les syndicats de la ville et les personnes en gestion de la bourse. Ce n'est qu'un rassemblement permettant l'annulation du conseil municipal suivant qui a amené à ce qu'elle reçoive les syndicats pour leur dire sa décision unilatérale de fermer la bourse du travail et de réaffecter les locaux aux services associatifs à partir du 12 janvier.

Si son projet aboutit, ainsi une ville de plus de 90 000 habitant-e-s, avec près de 35 000 emplois sur son territoire et plusieurs milliers de chômeurs et chômeuses, sera privé d'un outil majeur du droit des travailleurs et des travailleuses. Seront touché-es les travailleur et les travailleuses dans leur ensemble. Car la bourse accueille aussi bien des travailleurs du bâtiment, que des caissières, des salarié-e-s de la culture, de l'éducation, des cadres de Véolia, Saint-Gobain... Les salarié-e-s de petites entreprises comme de grandes entreprises, des fonctionnaires et des contractuel-les...

La mairie prend notamment comme excuse le manque de salles de la ville. Mais les syndicats n'ont pas à payer la gestion en salle de la ville. Sans compter que les salles municipales ne manquent pas : réfectoires, gymnase où autrefois s'organisaient des rencontres diverses. Par ailleurs, la ville accueille aujourd'hui le gigantesque Campus en sciences humaines Condorcet, pourquoi ne pas y négocier l'accès à des salles quand elles ne sont pas occupées ?

Depuis la naissance des bourses du travail à la fin du XIXe siècle, les bourses ont toujours été visées par des municipalités qui voulaient bâillonner les syndicats. A Aubervilliers, mais aussi ailleurs, elles sont de plus en plus attaquées, maltraitées, jugées couteuses et inutiles. Dans les villes de Seine-Saint-Denis, villes ouvrières et populaires, ces bourses du travail constituent des lieux uniques. Lieux de permanence juridique, où les gens entrent par le travail. Lieux de solidarité sociale. Lieux d'organisation d'assemblée générale. Lieux de cohabitation des organisations syndicales, qui s'y croisent et y débattent, s'y unissent et s'y confrontent.

Comme ce fut le cas durant le mouvement contre la réforme des retraites, on assiste ici à la volonté d'affaiblir la démocratie sociale. Ce faisant on ne fait pas que taire les organisations syndicales, on ferme les yeux sur la colère qui gronde, notamment dans une ville comme Aubervilliers.

Que vive la maison des syndicats

Face aux solidarités qui s'étiolent, au monde du travail qui étouffe, les bourses du travail doivent être des lieux préservés ! Les syndicats doivent pouvoir continuer à s'organiser de façon indépendante, sans intervention des pouvoirs publics. Ils doivent pouvoir continuer à recevoir des salarié-e-s et leur proposer un lieu à part, où ils-elles se sentent protégé-es.

La bourse du travail, rebaptisée par le collectif de défense, Maison des syndicats, doit vivre !

LA RIPOSTE S'ORGANISE ...

<https://www.youtube.com/watch?v=HneYv5UmI6Q>

Dans la presse ...

<https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/petition-informations-la-mobilisation-pour-le-maintien-de-la-bourse-du-travail-daubervilliers-va-se-poursuivre-10-11-2023-BX6I5JU7X5BCRA6YA5XB3ULD4M.php>

https://www.change.org/p/la-bourse-du-travail-une-maison-pour-tou-tes-les-albertivillarien-nes-d%C3%A9fendons-la?utm_content=cl_sharecopy_37730452_fr-FR%3A5&recruited_by_id=b4008c90-7efb-11ee-a5b3-3b8a1324130c&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=psf_combo_share_initial